

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2019_010

Séance du jeudi 31 janvier 2019

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 25/01/2019

Présents : 15

L'an deux mille dix-neuf et le trente-et-un janvier l'assemblée

Votants: 15

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain

Pour : 15

JAFFARD,

Contre : 0

**Secrétaire de
séance: Jean-Paul VELAY**

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves
COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER,
François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan
MAURIN, Gillian MC HUGO, Dominique MOLINES, Michel RIOU,
Gilbert ROURE, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés:

Absents: Laurent ARBOUSSET, François BEGON, Catherine
BLACLARD, Gilles CHABALIER, Paul COMMANDRE, Albert
DOUCHY, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Thierry MAZOYER,
Daniel MOLINES, Yves SERVIERE, Françoise THYSS

Objet: Avenant lozère énergie - DE_2019_010

Monsieur le maire propose au Conseil municipal de reconduire l'adhésion de la commune à Lozère énergie pour les trois ans à venir, selon les modalités exposés dans l'avenant ci-joint.

Le conseil, après en avoir délibéré,

AUTORISE monsieur le maire à signer l'avenant ci-joint.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/02/2019 048-200057594-20190131-DE_2019_010-DE